

# Parc national de Port Cros

## Orientation 3.1 Soutenir une économie de proximité en encourageant la coopération inter-filière et les initiatives économiques porteuses d'une plus-value sociale et environnementale

[...]

Ce mode de coopération au sein du territoire ou à une échelle régionale permettra d'identifier et d'accompagner des perspectives nouvelles plus conformes aux exigences du développement économique durable, telles que l'éco-conception, l'économie de la fonctionnalité, la valorisation des matières et des déchets, relevant de l'économie circulaire. Certaines filières se sont particulièrement mobilisées pour s'engager dans la dynamique d'une économie durable et de proximité, c'est le cas des la filières du bâtiment, de l'agriculture, de la pêche et de l'artisanat local.

| 5 mesures partenariales  | Rôle de l'établissement public  | Contribution des communes adhérentes   | Principaux autres partenaires  |
|--|---|--|--|
| <p><b>3.1.1 Soutenir une économie circulaire basée sur la valorisation des ressources, la réutilisation, la valorisation recyclage et le traitement des déchets issus des activités économiques du territoire.</b></p> | <ul style="list-style-type: none"> <li>• Mobilisation des acteurs et organisation de temps d'échange interprofessionnels</li> <li>• Participation au diagnostic de territoire, aux études d'opportunités</li> <li>• Appui technique aux communes</li> </ul> | <ul style="list-style-type: none"> <li>• Maîtrise d'ouvrage</li> <li>• Soutien des projets et de la dynamique par une communication auprès des acteurs.</li> </ul> | <ul style="list-style-type: none"> <li>• CMA, CCI, CAV</li> <li>• ADEME</li> <li>• CG83, CRPACA, intercommunalités</li> <li>• FBTP, CAPEB,</li> <li>• Ressourceries locales,</li> <li>• Entreprises de recyclages,</li> <li>• Syndicats de collecte et de traitement des déchets (SITTOMAT, SIVOM, etc.)</li> <li>• Associations pour la sensibilisation, LEGTA</li> <li>Agricampus</li> </ul> |
| [...]  | [...]   | [...]  | [...]  |

# Parc national de Port Cros

Référence ID de l'article : #4657

Auteur : Salamatou SEYDOU

Dernière mise à jour : 2016-09-12 11:32